Block, Maurice

LES

DEUX ÉCOLES ÉCONOMIQUES

by Maurice Block

Ceux qui ont suivi le mouvement économique de ces dernières années s'étonneront peut-être de nous voir poser cette question : Y a-t-il réellement deux écoles économiques? Personne n'ignore, en effet, qu'en Allemagne aussi bien qu'en Italie des groupes d'économistes se sont constitués en réformateurs de la science , ils se sont solennellement, il est permis de dire bruyamment, séparés des autres économistes, ils ont lancé des programmes, non sans accabler de reproches ceux qui sont restés fidèles aux doctrines reconnues jusqu'alors comme seules vraies, saines, orthodoxes. Les novateurs ont naturellement été traités d'hérétiques. Quelques professeurs allemands se sont même écartés assez loin des doctrines d'Adam Smith, de J.-B. Say, de Rossi pour avoir pu mériter la désignation de « *Socialistes de la chaire* », dénomination qu'ils ont acceptée d'assez bonne grâce, et qu'ils ont presque consacrée en fondant la *Société de politique sociale*. Les polémiques ont eu le temps de s'adoucir, les inimitiés de la première heure ont cédé à la réflexion, mais il n'en est pas moins resté des différences notables, moins profondes qu'on pouvait le penser au début, mais qui n'en ont pas moins besoin d'être caractérisées avec soin, d'être examinées à la lumière de la science.

Il n'est pas nécessaire de le dire, la nouvelle école procède par la critique, par l'attaque ; elle cherche les côtés faibles de la doctrine établie, et comme toute œuvre humaine a des défauts, comme tout savoir humain a des lacunes, elle en trouve : mais le plus souvent elle ne parvient

1879

à démontrer qu'une chose, c'est qu'elle a une autre manière de voir et de raisonner, ou plutôt d'autres tendances que l'ancienne école. Nous montrerons qu'elle n'a jamais pu rien réfuter ni rien édifier.

Parmi les fondateurs ou les chefs de la nouvelle école, nous devons en nommer surtout quatre, qui sont évidemment des esprits distingués, des hommes d'un vaste savoir, tous les quatre professeurs d'économie politique en Allemagne, M. Roscher, à Leipzig, M. Hildebrand, à Iéna, M. Knies, à Heidelberg, M. Schmoller, à Strasbourg. Les doctrines de ces savants se distinguent entre elles par des nuances que nous pouvons négliger, elles s'accordent en un point, celui de reprocher aux disciples d'Adam Smith la raideur de leurs principes, l'expression absolue de leurs propositions, la prétention d'avoir trouvé des lois économiques. Il n'y a pas de lois économiques, s'écrient-ils ; l'économie politique est essentiellement changeante ; les théories reflètent l'organisation sociale de l'époque. Autres temps, disent-ils, autres mœurs ; autres pays, autres intérêts. En un mot, tout est relatif. Il y aurait donc deux écoles économiques : l'école des principes plus ou moins absolus, et l'école des faits, règles, préceptes relatifs.

Les termes d'*absolu* et de *relatif* ont été employés, mais il en est d'autres qu'on retrouve plus fréquemment. Nous devons mentionner avant tout les dénominations proposées par M. Roscher, car c'est lui qui a inventé — ou du moins qui a appliqué pour la première fois, en 1838, à l'économie politique — l'expression de *méthode historique,* expression qui, depuis lors, a joué un certain rôle dans la science. C'est M. Roscher qui est considéré comme l'initiateur de « l'École historique », qui a trouvé des adhérents jusqu'en Angleterre (M. Cliffe Leslie) et en Italie (M. Luzzati et les économistes qui se groupent autour de lui). Mais si l'école historique est celle de M. Roscher, comment caractérise-t-il l'école opposée? Il l'appelle : la *méthode idéalistique!* Ainsi

l'éminent professeur de Leipzig ne connaît encore que des différences de méthode, il les caractérise à peu près en ces termes : l'une, celle des économistes, est fondée sur l'observation, sur l'induction, elle présente les hommes tels qu'ils sont ; l'autre part d'une idée préconçue, elle procède par déduction et expose comment les hommes devraient être ; c'est le procédé des socialistes. Ce sont là des distinctions, soit dit en passant, tout à fait conformes à notre manière de voir. Mais vingt ans plus tard, en 1874, M. Roscher publie une *Histoire de l'économie politique en Allemagne*. Dans ces vingt années, le mouvement économique a été actif en Allemagne, et M. Roscher oppose maintenant à l'école *historique* non plus l'école idéalistique ou le socialisme, mais l'école *abstraite*, c'est-à-dire celle d'Adam Smith et de J.-B. Say ; il considère comme synonyme de « historique » les termes « réalistique » et aussi « éthique » employés de préférence par quelques-uns de ses collègues. Il insiste aussi plus qu'autrefois sur ce que l'économie politique a de relatif et se déclare bien plus énergiquement contre les lois économiques. Ainsi, ce n'est plus à la méthode des socialistes, mais à celles d'Ad. Smith qu'il oppose la sienne.

Nous retrouverons plus loin M. Roscher, passons à M. Bruno Hildebrand.

M. Hildebrand publia en décembre 1847 un livre intitulé : l'*Économie nationale du présent et de l'avenir*. C'est le tome 1er d'un ouvrage, dont la suite n'a pas encore paru, bien que l'auteur ait publié depuis cette époque nombre de travaux (1). Ce premier volume traite du *présent*, le tome II devait traiter de l'*avenir* ; c'était en effet un problème un peu difficile, et nous comprenons que l'auteur ait reculé devant la solution. M. Hildebrand préconise aussi la méthode historique, mais il rend complètement justice à Adam Smith.

(1) L'auteur vient de mourir. Ce livre, au titre prétentieux, restera donc inachevé.

« Ce qui le distingue, dit-il p. 19, c'est la méthode claire et pratique de son exposition..... Il déduit toutes ses propositions de faits très-bien choisis, il conduit ainsi le lecteur des profondeurs de la vie réelle aux régions élevées des théories abstraites, et de ces hauteurs il le ramène au domaine de la réalité et lui communique chemin faisant les observations historiques les plus instructives. » Adam Smith ne mérite donc aucun reproche, mais ses disciples — selon M. Hildebrand — ont abandonné la méthode historique, pour se lancer dans les abstractions pures. L'assertion de M. Hildebrand sera examinée, mais nous pouvons bien exprimer ici notre étonnement de ce que les disciples de M. Hildebrand n'aient pas gardé pour Adam Smith la bonne opinion exprimée par leur maître. M. Hildebrand est un des premiers économistes qui professe les doctrines qu'on a désignées plus tard comme le *socialisme de la chaire*. Il ne se borne pas à critiquer la prétention des économistes, de formuler des lois, ou plus exactement, de *dégager* les lois des rapports économiques, qui existent entre les hommes et entre les nations, il dresse un véritable réquisitoire contre la science des Turgot et des Adam Smith, l'accusant de préconiser l'égoïsme, l'individualisme et le matérialisme. Ces vues, exposées dans la première livraison d'une revue mensuelle qui paraît depuis 1863 sous le titre d'*Annales d'économie politique et de statistique* (1) sans pouvoir encore être qualifiées de socialistes, ont servi de pont à plus d'un de ses successeurs qui ont adopté les opinions que nous aurons à combattre.

Mais nous avons d'abord à faire connaître le troisième en date des quatre économistes que nous avons nommés. Nous voulons parler de M. Charles Knies, professeur à Heidelberg, l'auteur d'un livre remarquable, malgré les erreurs qu'il renferme, un livre qui fait penser, qui intéresse pro-

(1) Jahrbücher fur Nationalœkonomie u. Statistik.

fondément même ceux qui ne partagent pas sa manière de voir. Ce livre, qui a paru en 1853, est intitulé : *L'économie politique au point de vue de la méthode historique* (1). C'est M. Knies qui, le premier, nous explique ce qu'il faut entendre par méthode historique. C'est dans cet ouvrage, et plus récemment dans un essai de M. Cliffe Leslie à Londres, qu'on a sérieusement cherché à la définir (2). Jusqu'alors on pouvait confondre cette méthode avec l'histoire de la science économique, ou aussi avec l'histoire de l'évolution sociale des peuples ; la confusion n'a pas complètement disparu, mais on sait un peu mieux de quoi il s'agit, et surtout où aboutissent les doctrines qui se couvrent de ce drapeau. Pour M. Knies, la méthode historique consiste dans l'assertion que chaque peuple, et surtout chaque époque, a son économie politique spéciale, et qu'au lieu de déduire la science des principes généraux et des lois naturelles, il faut l'induire de faits contemporains. Il n'y a qu'une succession de faits économiques, ces faits changent avec les hommes et les sociétés ; l'homme les produit et ne les subit pas.

M. Knies n'a fait que donner une forme philosophique à des propositions qui avaient cours depuis déjà quelque temps. Fréderic List les avait soutenues dans l'intérêt du système protectionniste, des socialistes s'en étaient emparés, car c'était, comme on dit, « amener de l'eau à leur moulin. » Pour les socialistes, la société actuelle est le résultat d'une longue suite de violences, de spoliations, d'injustices ; ils n'ont qu'un désir, la changer du tout au tout. L'un des principaux arguments qu'on fait valoir contre eux, c'est que, la société comme les hommes, obéissent à des lois naturelles. En vain, leur dit-on, chercheriez-vous à réorganiser la société selon vos vues, elle résisterait à tous

(1) Die politische Œconomie vom Standpunkt der geschichtlichen Methode.

(2) On the philosophical Methode of political Economy. Londres, 1876.

vos efforts, et vos victoires même n'auraient qu'un effet momentané ; le lendemain de votre triomphe, s'il était possible, les choses reprendraient leur train. Vous pouvez démolir, mais vous ne sauriez édifier. Les socialistes répliquent : Vous niez l'histoire. De même qu'une société comprenant des esclaves a été suivie d'une société où florissait le servage, et qu'après celle-ci est venue une société où règne le capital, de même verrons-nous se réaliser le régime du travail universel. Il n'y a pas de loi économique, œuvre de la nature ; c'est l'État qui fait les lois, il ne dépend que de lui de changer l'organisation sociale actuelle. L'État est tout puissant. — Deux hommes d'un talent incontestable se sont chargés de répandre ces vues, Lassale parmi les ouvriers, M. Karl Marx parmi les savants, car son ouvrage : *Le Capital*, n'est pas à la portée de tous. Les savants, et spécialement les professeurs d'économie politique, l'ont lu ; ce livre a évidemment influencé leurs idées, ils font usage d'une partie de sa nomenclature, et les tendances, qui s'étaient manifestées jusqu'à présent sous la forme d'une école historique se posant à côté d'une école philosophique ou abstraite, ces tendances disons-nous, ont pris un caractère plus tranché et se sont formellement constituées en une nouvelle école sous le nom de *Société de politique sociale*, c'est-à-dire Société des applications sociales. Cette société s'est réunie pour la première fois à Eisenach, le 6 octobre 1872, et M. Schmoller, actuellement professeur d'économie politique à Strasbourg, s'est chargé de faire connaître les doctrines, ou plus exactement l'esprit de la nouvelle école.

Après avoir constaté l'antagonisme qui règne entre les patrons et les ouvriers, entre les classes aisées et celles qui vivent de leur gain journalier, antagonisme qui nous menace d'une révolution sociale, le savant professeur exprime des doutes sur la possibilité de conjurer le danger à l'aide des doctrines économiques qui préconisent la liberté de l'industrie, et il se demande si l'on a eu raison de faire dis-

paraître, sans la remplacer, l'organisation industrielle du moyen âge. Sur ce point, dit-il, deux manières de voir se sont fait jour. L'une, restant fidèle au principe de la liberté absolue, continue à ne voir le salut que dans l'initiative individuelle, dans les efforts que chacun fera pour améliorer sa position, tandis que l'autre a perdu toute confiance dans cet agent du progrès. Le savant professeur entre alors dans quelques détails sur la situation politique et économique de l'Allemagne, rappelle que depuis quelque temps déjà on remarque dans le mouvement scientifique deux courants, l'un représentant l'école philosophique ou abstraite (ou ancienne), et l'autre l'école historique ou réaliste (ou nouvelle), et il pense que le moment d'agir est venu. L'école qui se constitue est aussi éloignée de la glorification de l'individu que de la théorie absolutistique de toute puissance de l'État. Selon cette école, la tâche de l'État varie avec les circonstances ; elle est tantôt restreinte, tantôt étendue, mais l'État n'est jamais, comme le prétend le droit naturel, ou comme le soutiennent les libres échangistes, un mal nécessaire, il est et sera toujours « l'institution morale la plus grandiose pour l'éducation du genre humain » *Das grossartigste sittliche Institut zur Erziehung des Menschengeschlechts*.

M. Schmoller et ses amis ne nient pas les progrès « brillants et inouïs » de la production, mais ils proclament aussi les défauts de la société actuelle, l'inégalité croissante des fortunes, le peu d'honnêteté du commerce, la brutalité des classes inférieures. Comme cause principale de ces maux, ils signalent l'habitude de n'envisager les inventions, les mesures d'organisation ou de législation qu'au point de vue des progrès de la production, et jamais à celui des effets qu'elles auront sur la moralité des hommes. L'orateur développe ce point avec beaucoup d'éloquence, mais non avec toute la clarté désirable, car après avoir protesté avec beaucoup d'énergie contre toute idée rétrograde, après

avoir affirmé vouloir maintenir « la législation économique existante, les formes existantes de la production », il annonce vouloir réformer ce qui existe, et cela par l'intervention de l'État. L'orateur termine par une invocation au grand idéal qui doit inspirer l'État et tous ceux qui voudront coopérer à la solution de la question sociale.

Du brillant discours de M. Schmoller, il résulterait que des deux écoles. l'une celle des économistes libres-échangistes, n'a pas assez de compassion pour les ouvriers, qu'elle est indifférente à la moralité des hommes, et en tout cas qu'elle a trop de confiance en l'initiative individuelle, tandis que l'autre école ne comprend pas le progrès matériel sans le progrès moral, affirmant en même temps que le vrai progrès, le progrès réparti également entre toutes les classes de la société, ne peut-être réalisé qu'avec l'intervention de l'État. L'État, en effet, peut ralentir les progrès de ceux qui marcheraient trop vite et dépasseraient le niveau commun. Il est juste de dire que M. Schmoller ne s'exprime pas aussi crûment, mais un autre savant du même groupe, M. de Scheel, alors professeur à l'université de Berne, s'est chargé de mettre les points sur les *i* (*Die Theorie der socialen Frage*, p. 75 etc. etc), et un autre encore, M. Hermann Rœsler, professeur à l'université de Rostock, voulant caractériser les deux écoles « l'ancienne et la nouvelle », oppose la causalité à la légalité, la guerre à la paix, l'empire des intérêts à l'empire de la justice et de la liberté, réservant naturellement la légalité, la paix et la justice pour la nouvelle école, dont il se proclame l'un des fondateurs. (1).

Nous allons maintenant examiner de plus près les points qui différencient les deux écoles ou, si l'on veut, les deux méthodes.

(1) Die alte and die neue Nationalœkonomie.

I

Le premier point que nous examinerons, c'est la mise en opposition, si fréquente aujourd'hui, de la méthode historique et de la méthode philosophique. Nous négligerons dans cette étude la foule des élèves pour lesquels le mot *historique* est devenu un drapeau, et nous ne nous en prendrons qu'aux maîtres, aux initiateurs du mouvement. Nous retrouverons tout à l'heure M. Roscher, qui a pour ainsi dire inventé le mot, arrêtons-nous avant tout sur l'ouvrage de M. Knies, qui a consacré tout un livre, et un livre remarquable à la question. Si nous voulions esquiver la discussions nous trouverions dans ce livre même de quoi opposer une fin de non-recevoir à l'auteur. Des divers passages qui s'y prêteraient, nous prenons, comme le plus complet, celui que nous allons traduire (*Politische Oeconomie*, p. 323).

« On sait que pour faire ressortir une opposition tranchée entre deux méthodes scientifiques, on parle d'une méthode *philosophique* et d'une méthode *historique*. M. Roscher l'a fait également dans l'introduction de ses *Éléments d'économie politique*, afin d'appeler l'attention du lecteur sur sa manière particulière de traiter les questions économiques. J'ai de la peine à comprendre cette opposition, surtout si on laisse au mot méthode son sens étroit habituel. La méthode philosophique serait-elle celle qu'emploient les philosophes, comme les naturalistes se serviraient de la leur? Dans ce cas, cette définition ne nous avancerait guère, car les procédés de recherche diffèrent tellement d'un philosophe à l'autre, que la généralisation ferait disparaître toute précision; pour avoir une idée nette, il faudrait s'en tenir à un philosophe déterminé ou à la philosophie d'une époque donnée. Car quelle différence n'y a-t-il pas entre les méthodes des philosophes, depuis celles de Descartes et de Bacon, jusqu'à celles de Hegel et de Herbart. Pourra-t-on jamais opposer une méthode philosophique et *non historique*, à

une méthode *non-philosophique* et historique, bien que tel ouvrage puisse avoir mérité une pareille combinaison d'épithètes ? »

Pour montrer ensuite, d'une manière pratique, les défauts de cette opposition, il cite l'exemple de M. Roscher. « Aussi, dit M. Knies, quand M. Roscher veut caractériser la différence entre la méthode historique et la méthode philosophique, » il n'indique pas les différentes méthodes en usage dans la *même* science, il se borne à signaler la différence qu'il y a entre la philosophie et l'histoire. « Le philosophe, dit M. Roscher, recherche un système de concepts et de jugements aussi abstraits que possible, c'est-à-dire aussi dégagé que possible de toutes les contingences de l'espace et du temps ; l'historien s'attache à la description des développements et des rapports humains, copiée aussi fidèlement que possible sur la vie réelle. L'un a expliqué un fait quand il l'a défini, et que dans sa définition ne figure aucun concept qui n'ait été examiné dans les parties antérieures du système ; l'autre, lorsqu'il dépeint les hommes qui ont causé ou subi le fait. » M. Knies montre aisément que M. Roscher n'a fait que décrire des méthodes propres à des sciences différentes. Continuant la discussion, M. Knies arrive à cette conclusion (p. 424), que l'opposition de la méthode historique à la méthode philosophique est *nichtssagend*, « ne disant rien, » ou, pour le moins, « une expression mal choisie. »

Mais une fin de non-recevoir ne fait pas avancer la science. Abordons donc la vraie difficulté. M. Knies oppose la méthode historique à l'*absolutisme de la théorie.* Voici comment le savant professeur de Heidelberg définit *sa* méthode historique : « Contrairement à l'absolutisme de la théorie, la conception historique de l'économie politique repose sur ce principe que la théorie économique, comme la vie économique, sous quelque forme que nous la trouvions, et de quelques arguments et résultats qu'elle soit armée, est le produit du développement historique ; qu'elle est dans un

rapport organique avec tout ce qui constitue une période dans l'humanité ou dans l'histoire d'une nation; qu'elle est la résultante des conditions de temps, d'espace, de nationalité; qu'elle tire ses arguments de la vie dans l'histoire *(geschichtlichem Leben)*, et doit donner à ses résultats le caractère de solutions historiques; que les « lois générales » de l'économie politique ne sont que des explications historiques, et qu'une manifestation progressive de la vérité, qu'à aucune époque la science ne peut être considérée comme achevée, et qu'une théorie absolue, si elle s'est fait accepter à un moment donné, n'est qu'un enfant de son temps, et marque une étape dans le développement historique de l'économie politique.

Ainsi, voilà la thèse; il n'y a pas de lois économiques, il n'y a qu'une théorie relative, celle qui se rapporte à la vie économique d'une nation à un moment donné, et pour le prouver, l'auteur interprète à sa manière un certain nombre de faits. Si M. Knies avait dit seulement que l'économie politique est une science d'observation, qu'elle emprunte à la vie réelle, à la succession des faits, tous ses arguments, tous ses principes, nous n'aurions eu aucune objection à lui opposer; oui, certainement, l'économie politique est une science d'observation. Il est encore vrai que la science se développe, progresse, se perfectionne et n'est jamais achevée. Mais heureusement, elle n'a pas à recommencer tous les jours le tissu de ses vérités; celles qu'elle a dégagées restent acquises; elles ne se perdent plus. Ce que la science économique recherche, ce ne sont pas tant les faits, que les enseignements qu'ils renferment, les rapports qui les relient entre eux et avec les autres faits. Les résultats ainsi obtenus, s'ils ne devaient éclairer que les cas observés, s'ils ne devaient pas jeter une vive lumière sur tous les cas semblables ou analogues, seraient à peu près stériles, et l'on pourrait se demander s'ils valent la peine d'être enregistrés.

Il ne serait pas exact de dire qu'on confond en Allemagne les faits et leur enseignement, ou leur théorie; M. Knies, spécialement, fait de louables efforts pour les distinguer, mais l'emploi du mot *Volkswirthschaft* le gêne évidemment, et gêne davantage d'autres économistes: ce mot, dont la traduction littérale est « économie du peuple » s'emploie indifféremment pour situation économique d'un peuple déterminé et pour économie politique. Nous pourrions, si nous ne voulions éviter toute digression, montrer que le choix des mots a eu une influence sensible sur les doctrines économiques en France, en Angleterre, en Italie, nous l'avons constaté souvent, mais nulle part cette influence n'a été aussi grande qu'en Allemagne, depuis que le mot purement allemand de *Volkswirthschaft* a été substitué à l'expression demi-étrangère de *Nationalœkonomie* ou *politische Oeconomie*. Sans cette confusion dont, par l'effet de l'habitude, on n'a pas toujours conscience, on n'aurait jamais confondu le fait avec la loi. De ce que, à une époque donnée, la société était organisée autrement que de nos jours, il ne s'ensuit pas que les principes vrais de notre science, n'aient pas été vrais en tout temps. Dira-t-on que la terre n'est pas une planète, parce que les anciens la croyaient le centre du monde. Les rapports naturels entre les choses ne changent pas au gré de l'idée que s'en font les hommes. Mais, objecte-t-on, les choses n'existant pas dans l'antiquité, les rapports ne pouvaient pas exister. Sans doute, nous ne pouvons pas parler de l'influence des chemins de fer au temps de Périclès; mais Thucydide vous dira que Corinthe dut ses richesses à la facilité de ses communications par mer. C'est un autre fait, mais c'est la même loi. Ce que la science économique constate, c'est moins l'identité des phénomènes, que l'identité des rapports de causalité. Nous citions tout à l'heure Thucydide; nous venons de le relire parce que nous avons trouvé dans un livre de M. Roscher, traduit en français en 1872 sous le titre de *Recherches sur divers sujets d'économie po-*

litique (1), p. 8, ce qui suit : « Je remarque encore, en terminant ce sujet, que, dans les huit livres de son Histoire, il ne se trouve pas, à ma connaissance, une seule erreur économique. » Ajoutons encore une citation, c'est M. Roscher qui parle : « Si maintenant nous passons de la théorie à la *pratique de l'économie politique chez les anciens,* nous trouverons que cette science dans ce qu'elle a d'essentiel, s'est développée conformément aux mêmes lois naturelles que chez les peuples modernes. C'est justement sur le terrain de l'économie politique qu'on a lieu d'être le plus surpris de la multitude des analogies frappantes qui se rencontrent entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne ; nulle part peut-être ces analogies ne sont si nombreuses, parce que c'est ici que les rapports les plus simples et les plus élémentaires de la vie sont mis en question. » Et M. Roscher a raison. Les rapports entre l'acheteur et le vendeur ont toujours été les mêmes : entre esclaves ou entre hommes libres, les marchandises rares étaient chères, et l'abondance en avilissait le prix.

II

Nous venons d'examiner ce qu'on a dit en faveur de la méthode historique, étudions maintenant ce qu'on a écrit contre la méthode philosophique, c'est une sorte de contre-épreuve que nous allons tenter. M. Cliffe Leslie, professeur distingué d'économie politique à Londres, et auteur de nombreux travaux que nous nous proposons de faire connaître un jour, vient de publier une dissertation intitulée : *On philosophical method of political economy* (2). L'auteur, après avoir rappelé les définitions d'Adam Smith, de Senior, de Stuart Mill, résume ainsi les doctrines de ces maîtres et de leurs disciples : « La nature de la richesse (wealth) est ex-

(1) Paris, Guillaumin et Cie.
(2) Hermathena n° IV, 1876.

pliquée en la définissant comme l'ensemble des objets que l'homme désire, objets dont l'offre est limitée, et qui ont une valeur échangeable. Pour exposer les causes qui en règlent la quantité et la distribution, on dit, que le désir d'acquérir des richesses porte l'homme, dans les pays où règnent la sécurité et la liberté, à travailler, à accumuler des capitaux, à s'approprier le sol, à diviser le travail, à faire le commerce, à employer les monnaies; il en résulte un accroissement continuel de la masse des richesses, et leur distribution en salaires, profits, rentes et en prix des produits, proportionnellement au travail, à l'épargne, au montant du capital, à la quantité et à la qualité du sol fourni ou possédé par chaque individu. On ajoute, que, la fécondité humaine tendant à augmenter la population selon une progression géométrique, tandis que la productivité du sol est limitée, la proportion de la rente du sol aux salaires et aux profits, tend à s'accroître avec les progrès de la société. »

Nous avons traduit littéralement cet exposé, et nous nous abstenons de l'apprécier. L'auteur continue : « La théorie qu'on vient de soumettre au lecteur, est illusoire comme solution du problème. En premier lieu, elle jette à peine quelques lumières sur la *nature* de la richesse. » Ainsi, voilà l'objection, la critique de M. Cliffe Leslie : la définition des économistes n'entre pas dans des détails, donc elle est insuffisante. M. Cliffe Leslie aurait voulu, qu'au lieu de dire brièvement que la richesse se compose de tous les biens que l'homme peut désirer, on eût tenté l'énumération de ces biens. Il la commence : « terres, maisons, meubles, vêtements, outils, armes, ornements, animaux, blé, vin, monnaies, tableaux, statues, livres » et ajoute, que ce n'est là encore qu'une faible partie de la richesse. Faudrait-il donc faire l'énumération complète de tous les objets nécessaires, utiles, agréables, de tous ceux qu'un homme ou une femme a pu désirer à une époque quelconque ? Était-il réellement

indispensable, pour compléter la définition, de mentionner, avec M. Cliffe Leslie, les joyaux du petit prince turc, ou les turbans en tissus précieux des Punjabees, ou les diamants du Schah de Perse. Il nous est difficile de l'admettre. Nous avouons aussi ne pas trouver bien grave le reproche, adressé à la définition usuelle, d'être *abstraite*. Certains économistes affectent de considérer l'abstraction comme l'ennemi du genre humain, ils devraient pourtant savoir que la science ne saurait s'en passer. Nous ne leur ferons pas l'injure de dire, qu'ils s'en passent.

Le premier grief de M. Cliffe Leslie contre « the doctrine of abstract political economy » c'est qu'elle n'explique pas la *nature* de la richesse ; le second est dirigé contre cette proposition que c'est *le désir de posséder la richesse* ou les objets utiles qui en provoque la production et l'accumulation. Le savant économiste anglais s'élève contre cette nouvelle abstraction. Il n'est pas exact de dire que tous les hommes travaillent pour être riches, ou pour avoir le bien-être, il en est qui travaillent pour obtenir la gloire militaire, ou des honneurs civils et politiques, ou la célébrité littéraire, ou ils sont poussés par d'autres mobiles encore que les économistes ont le tort de vouloir comprendre dans une même synthèse. Les moralistes, dit-il, quoique partant d'un point de vue opposé, sont tombés dans la même erreur et ont compris, sous une abstraction l'*amour de la richesse*, l'amour de la vie, de la santé, de la propreté, de la décence, le savoir et l'art, en même temps que la sensualité, l'avarice et la vanité (p. 6). Nous pouvons abandonner aux moralistes le soin de se laver de ce reproche, mais nous devons citer un autre passage que nous trouvons à la même page 6 de la dissertation de M. Cliffe Leslie : « La division du travail, le mécanisme de l'échange et l'intervention de la monnaie ont fait apparaître la richesse abstraite comme le mobile de la production, et ont voilé cette vérité, que la pro-

duction est provoquée par les besoins des consommateurs « the demands of consumers determining the commodities supplied by producers. » Ce n'est pas le moment d'examiner si cette proposition est neuve, ni si elle est bonne; ce qui saute aux yeux, c'est qu'elle est abstraite. M. Cliffe Leslie s'est donc également rendu coupable d'une abstraction. Et par quoi se distingue l'abstraction de M. Cliffe Leslie de celle des autres économistes? Ceux-ci disent : l'homme travaille pour devenir riche (ou aisé), celui-là : l'homme travaille pour cesser d'être pauvre.

Nous avions donc raison de dire que la science ne peut pas se passer d'abstractions. Quand M. Schmoller proclame, que la direction du progrès doit être mise entre les mains de l'État, il énonce une abstraction ; quand M. de Scheel enseigne, que la révolution de 89 ayant produit l'égalité politique, c'est à nous d'établir l'égalité économique, il commet une abstraction ; enfin — pour ne pas trop prolonger l'énumération — quand M. Hermann Rœsler fait quelque peu intervenir Dieu dans la fixation du prix des marchandises, c'est encore de l'abstraction. Mais nous n'insisterons pas. Nous aimons mieux donner la parole à un économiste éminent, qui a consacré un livre spécial à réfuter les critiques opposées à la méthode philosophique. Nous voulons parler de M. J.-E. Cairnes, autrefois professeur à Dublin et qui a été ensuite titulaire de la chaire d'économie politique au collége de l'Université, à Londres, où il est mort vers la fin de 1875. Le livre auquel nous venons de faire allusion est intitulé : *The character and logical méthod of political economy* (Londres, 2e édition 1875.) Nous y prendrons quelques passages dans lesquels l'auteur examine la valeur de la méthode inductive — c'est chez les économistes allemands, chez M. Cliffe Leslie et quelques Italiens qui se groupent autour d'eux — un parfait synonyme de la méthode historique.

M. Cairnes abordant les critiques adressées à la méthode philosophique (ou abstraite — déductive — logique), dit (1): Selon les partisans de la méthode inductive, on « doit commencer par recueillir et classer les phénomènes concernant la richesse, les prix, les salaires, la rente du sol, les profits, les importations et les exportations, l'accroissement ou la diminution de la production, les changements du mode de distribution; en un mot, autant qu'on peut les déterminer, tous les faits fournis par l'expérience des différentes contrées. Ayant réuni tous ces matériaux, l'économiste doit s'élever, par voie d'induction directe ou indirecte, jusqu'aux causes et aux lois qui les gouvernent. Maintenant — c'est toujours M. Cairnes qui parle — pour comprendre l'extrême futilité — *the utter futility*, — l'impuissance inévitable d'une pareille manière de procéder pour résoudre des problèmes économiques, on n'a qu'à se rendre compte de la nature de ces problèmes. Les phénomènes de la richesse, tels qu'ils se présentent à nos yeux, sont des plus compliqués auxquels une recherche spéculative puisse avoir affaire (*with which speculative inquiry has to deal*). Ils sont le résultat d'une grande variété d'influences, agissant simultanément, se renforçant, se contrariant, se modifiant les unes les autres, de la manière la plus diverse. » M. Cairnes cite comme exemple les causes nombreuses qui concourent à la fixation du prix d'une marchandise, à un moment donné. Il démontre ensuite, en s'appuyant sur la *Logique* de J. Stuart Mill que, pour arriver à une loi au moyen de l'induction, il faut pouvoir expérimenter. Il faut pouvoir isoler un fait, le placer dans les circonstances les plus diverses, et constater comment il s'y comporte. Mais cela n'est guère possible en matière sociale. « On est obligé de prendre les phénomènes économiques comme ils se présentent dans la vie, avec toute leur complexité et leur va-

(1) The logical method of political Economy, p. 62.

riété constamment changeante ; mais des faits qui se présentent ainsi, l'économiste, s'il ne veut pas choisir une autre voie que la seule induction, pourra raisonner, dit M. Cairnes, *till the crack of doom*, jusqu'au jugement dernier, sans arriver à aucune conclusion qui ait la moindre valeur. » Si cependant on tire profit de l'induction, c'est qu'on la combine souvent à son insu avec de la déduction. Nous avons tous un fond de connaissances acquises, soit de la nature humaine, soit de l'organisation politique et sociale, et en général du rapport des choses, et nous ne manquons pas d'en faire usage. Les faits ordinaires, nous les classons selon les rubriques déjà tout établies dans notre esprit, les faits nouveaux peuvent seuls donner lieu à induction, mais, dans ce cas, refuserons-nous l'aide de notre savoir, de notre expérience ?

Les progrès de la science économique sont dus à une sorte d'alternance entre l'emploi de l'induction et de la déduction. Tout homme désire améliorer sa position, et l'homme tend à obtenir le plus grand résultat au prix du moindre effort ; ce sont là des prémisses que chacun peut induire de sa propre nature. D'autres lois simples sont également tirées de l'observation directe des faits. Mais dès que nous possédons des principes, notre intelligence veut en tirer des conséquences, et c'est ainsi que l'économie politique arrive à formuler ses lois générales sur les profits, les salaires, les prix. Mais les premières formules trouvées n'ont qu'une valeur très-relative, car on n'a d'abord été frappé que des faits les plus saillants. Les influences secondaires, l'action des causes perturbatrices, font ressortir les défauts des premières formules, on se remet à observer les faits, et de cette façon l'induction corrige les erreurs de la déduction. Les principes rectifiés servent de point de départ à de nouvelles conséquences, et ainsi de suite, les principes se perfectionnant sans cesse tant qu'il y a des observations à faire, jusqu'à la consommation des temps.

III

S'il en est ainsi, si la science va en s'améliorant, il doit y avoir eu, nous dira-t-on, un temps où elle était rudimentaire. Sans doute, la science a eu ses commencements, mais l'état d'avancement de la science, et la nature des choses qu'elle étudie, sont deux. Combien de fois faut-il répéter que la loi peut exister sans que les hommes s'en aperçoivent, comme il ne suffit pas de la nier pour qu'elle disparaisse, Mais puisque quelques savants distingués nient la loi économique, il paraît indispensable d'examiner plus amplement cette question.

Pour l'approfondir complétement, il faudrait peut-être faire une excursion dans le domaine philosophique et rechercher, dans quelle mesure l'homme est libre, et combien il est soumis à la nécessité ; mais nous avons un but spécial, et nous nous efforcerons de l'atteindre par la voie la plus courte. On sait que *loi* et *nécessité* peuvent être considérées comme synonymes. Or, la nécessité joue un rôle important dans la vie humaine. L'homme a des besoins ; quelques-uns de ces besoins, par exemple la nourriture, le vêtement, le logement, tous les hommes les subissent, Diogène ou Epictète aussi bien que Sardanapale ou que Lucullus ; nous pouvons négliger ici les différences de quantité et de qualité, pour nous en tenir au fait élémentaire. La satisfaction de ces besoins dépend de conditions matérielles, de lois physiques, d'une part ; de conditions intellectuelles et morales, de l'autre. Ce sont ces dernières qui renferment les éléments de liberté. On ne saurait nier que l'homme est soumis à des conditions matérielles qui constituent, sous ce rapport, les lois de sa nature. Les lois qui président à la satisfaction de l'homme vivant en société sont d'ordre économique. Ces lois sont complexes, elles sont la résultante de deux sortes d'actions : 1° de l'action des forces naturelles qui contribuent à la production, par exemple, la fertilité du

sol, le mouvement de l'eau, l'expansion de la vapeur, la lumière, la chaleur, l'électricité ; 2° de l'action de l'homme qui emploie ces forces à la satisfaction de ses besoins. L'économie politique n'étudie pas les forces naturelles, d'autres sciences sont chargées de lui en faire connaître les lois ; elle n'examine que l'action de l'homme, ses mobiles et son but. Elle veut savoir comment l'homme vivant en société parvient à produire les objets dont il a besoin, ou dont il s'imagine avoir besoin, et elle suit les objets jusqu'à ce qu'elle les ait vus rendre leurs services ou disparaître par une cause quelconque. S'il en est ainsi, on peut considérer comme prouvée cette première loi économique que l'*homme désire satisfaire à ses besoins*, loi que les économistes anglais rendent par : l'homme désire la richesse ; ce sont d'autres termes, mais la même pensée. Une seconde loi, que nous allons énoncer, a la même évidence : l'homme doit *agir* pour arriver à satisfaire à ses besoins, car la nature ne lui présente généralement pas les aliments, les vêtements et autres produits tout préparés. La nécessité de l'action humaine figure dans la science sous la forme de cet axiome : *C'est par le travail que l'homme produit*. Mentionnons encore cette troisième loi économique, que : *chacun veut obtenir le plus grand résultat possible avec le moindre effort*. Voilà déjà trois lois tirées de l'observation et qui s'imposent à l'esprit humain. La preuve de l'existence des lois économiques est donc faite, et si l'on nous reprochait de n'avoir encore présenté que trois lois, nous rappellerions qu'il a suffi de trouver *une* loi, celle de la gravitation, pour expliquer la mécanique céleste, comme il a suffi d'un seul principe, l'*amour du prochain* (aime ton prochain comme toi-même), pour édifier tout un système de morale.

Vous avons indiqué quelques lois fondamentales, mais chaque ordre de faits économiques a ses lois propres. Voici, par exemple, ce que M. Cairnes dit (p, 18, *Logical Method*) des lois *naturelles* des phénomènes économiques. « Mainte-

nant, dit-il, qu'entend-on par phénomènes de la richesse? (On sait que l'économie politique est définie la science de la richesse). Les phénomènes de la richesse sont les faits relatifs à la richesse: la production, l'échange, le prix, ou aussi les différentes formes que la richesse revêt en se distribuant : les salaires, les profits, la rente du sol, l'intérêt. Tels sont les phénomènes de la richesse, et les lois naturelles de ces phénomènes sont certaines relations constantes dans lesquelles ils se trouvent entre eux et envers leurs causes. Par exemple, le capital s'accroît tous les ans en Angleterre selon une certaine progression, qui est beaucoup plus lente que celle des États-Unis, et beaucoup plus rapide que celle de la Chine. Or, ces faits ne sont pas fortuits, mais le produit de causes, comme la nature du pays, l'intelligence et la moralité des habitants, les institutions politiques et sociales de la nation ; et aussi longtemps que ces causes subsisteront, les résultats seront identiques. De même, le prix des denrées, la rente du sol, le taux des salaires, des profits, de l'intérêt diffèrent dans les diverses contrées; mais ici aussi le hasard ne joue aucun rôle. » M. Cairnes développe cette pensée que les faits économiques ne sont pas moins des effets nécessaires que les faits physiques ou naturels, et que nous avons un grand intérêt à les connaître.

Cet intérêt est évident. Mais comment peut-on constater, et surtout étudier l'action des lois économiques? A cette question, tout le monde répondra: *en les isolant.* C'est là où les adversaires des lois économiques nous attendent. Pour ne parler que du plus récent d'entre eux, M. Cliffe Leslie, il reproche précisément à Stuart Mill d'avoir insisté sur la nécessité de cette opération intellectuelle. Voici le passage, tel qu'il est reproduit dans la dissertation du savant professeur que nous avons déjà cité *On the philosophical Method* p. 11 : « L'économie politique, dit Mill, n'a à s'occuper de l'homme que comme d'un être qui désire pos-

séder de la richesse (lire : qui désire satisfaire à ses besoins). Elle fait entièrement abstraction de toute autre passion humaine, de tout autre motif, à l'exception de ceux qu'on peut considérer comme des principes contrariant constamment la production ou l'accumulation des richesses, notamment l'aversion contre le travail et le désir des jouissances immédiates. Ces passions, elle les fait entrer pour une certaine mesure, dans ses calculs, parce qu'elles n'entrent pas, comme d'autres passions, accidentellement en conflit avec la poursuite des richesses (c'est-à-dire la production), mais parce qu'elles en arrêtent l'essor, pour ainsi dire comme un boulet au pied.) Voilà la citation de M. Cliffe Leslie ; elle est tirée de *Definition and Method of political Economy* de Mill ; nous la retrouvons à la page 138 de la deuxième édition de ce livre, et nous profitons de l'occasion pour ajouter encore un passage. Après avoir passé en revue les principaux faits économiques, Stuart Mill continue : « Toutes ces opérations, bien que quelques-unes d'entre elles soient, en réalité, le résultat d'une pluralité de motifs, sont considérées par l'économie politique comme des conséquences du désir de produire des richesses. La science procède ensuite à l'investigation des lois qui gouvernent les diverses opérations, sous la supposition que l'homme est un être déterminé, de par sa nature, à préférer en tout cas plus de richesses à moins de richesses, sauf lorsqu'il est dominé par la paresse ou l'amour des jouissances immédiates. Mill termine ainsi : *Non qu'aucun économiste ait jamais été assez absurde pour supposer que les hommes soient ainsi constitués, mais parce que c'est seulement de cette manière que la science puisse procéder.* » Nous n'avons rien à ajouter à cette proposition de l'illustre penseur, si ce n'est, que la science pure procède toujours ainsi ; elle fait abstraction des circonstances accessoires, contingentes ; c'est l'art ou l'application qui en tient compte. C'est là précisément sa spécialité.

Nous revenons à M. Cliffe Leslie. Voici comment cet économiste apprécie la manière de voir de J. Stuart Mill. « L'abstraction a troublé ici la vue du plus célèbre logicien du siècle. Si M. Mill avait considéré la vie réelle, il se serait aperçu que, parmi les désirs les plus ardents confondus dans l'abstrait *désir des richesses*, se trouve celui des jouissances immédiates, et que l'aversion contre le travail a été l'une des principales causes d'inventions et d'améliorations destinées à l'abréger. » Nous ne pouvons pas accepter ces observations de M. Cliffe Leslie comme une réfutation de la proposition de Stuart Mill. Nous ne voyons pas, il est vrai, pourquoi Mill a fait une classe à part des jouissances immédiates; il aurait pu les comprendre dans le *désir des richesses* (1), comme l'ont fait d'ailleurs les autres économistes. Il n'en est pas moins vrai que l'homme travaille pour satisfaire ses besoins réels ou factices: quant au second point, que l'aversion du travail a fait inventer des machines, c'est pour le moins une manière vicieuse de s'exprimer. A quoi sert donc la loi *du moindre effort pour obtenir le plus grand résultat possible?* L'ouvrier qui a inventé un outil a voulu amoindrir son effort; il n'en reste pas moins vrai qu'il travaille pour satisfaire à ses besoins, ou, comme on dit en anglais par *desir of wealth*. M. Cliffe Leslie insiste beaucoup sur l'habitude, critiquable selon lui, des économistes, de s'en tenir aux cas les plus fréquents et d'esquiver les cas secondaires par un « toutes choses égales d'ailleurs » *cæteris paribus*, ou par d'autres réserves analogues; mais c'est leur reprocher de faire des Traités en *un* volume, au lieu de Traités en *quatre* volumes La question est de savoir si les cas habituels ont été exposés conformément à la réalité des choses. Qu'on travaille pour avoir du pain, ou qu'on travaille pour aller au spectacle, le but n'est-il pas dans les

(1) Les jouissances immédiates sont un obstacle à la formation du capital.

deux cas le désir de satisfaire un besoin réel ou imaginaire? M. Cliffe Leslie semble se complaire dans la recherche des cas exceptionnels, comme celui de personnes qui ont acheté des tableaux pour orner leur salon, et qui, au bout de quelques années, se sont trouvées avoir fait une bonne affaire et gagner de l'argent sans travailler. Nous pourrions lui opposer le cas d'un tableau acheté 4,000 fr., et qui a été vendu 450 fr., et d'autres analogues; l'achat de tableaux n'est donc pas un mode sûr d'acquérir de la fortune. Il nous semble que des cas isolés ne peuvent pas infirmer l'enseignement fourni par les cas habituels, et nous croyons que la science doit s'en tenir aux règles, abandonnant les exceptions à l'art des applications.

C'est aussi surtout au domaine de l'application qu'appartiennent les rapports entre l'économie politique et la morale, la religion, la politique. On peut, sans doute, aussi formuler quelques généralités sur ces rapports, et vouloir démontrer, ce que d'ailleurs personne ne nie, que l'homme ne vit pas que de pain, qu'il n'a pas uniquement des besoins matériels; mais dès qu'on veut entrer dans des détails, dès qu'on veut approfondir, on aborde le terrain des applications. Si, dans l'application, on est obligé d'assouplir la rigidité de la science pure, si l'on se voit forcé de transiger avec les autres exigences de la nature humaine; si même, mû par une noble passion, on sacrifie des avantages légitimes à la morale, à la religion, à la patrie, à l'amitié ou à l'accomplissement d'un devoir quelconque, il n'en résulte pas que la science ait tort d'isoler les phénomènes pour les mieux étudier, qu'elle ait tort de se rendre à l'évidence lorsqu'elle a trouvé une vérité. Or, c'est à quoi en sont venus quelques économistes de ce qu'on appelle la nouvelle école. L'un dit : les principes abstraits se modifient dans l'application, donc il n'y a pas de principes; l'autre prétend que les principes économiques sont mal formulés, si l'on n'y fait pas entrer le résultat des données non économiques de

la vie humaine; un troisième élève un magnifique temple à l'économie politique, y range les lois économiques comme autant de dieux ou de déesses, et quand vous êtes disposé à vous prosterner, il vous arrête. Ce n'est qu'un mirage, vous dit-il. Il élève incontinent un nuage d'encens à une autre déesse, et tout disparaît dans un brouillard.

Le représentant le plus distingué et le plus sympathique de cette dernière subdivision nous semble être M. Gustave Rümelin, chancelier de l'Université de Tubingue. Dans un volume d'œuvres diverses intitulé : *Reden und Aufsætze* (Discours et dissertations), qui a paru en 1875, nous trouvons un travail assez étendu destiné à résoudre cette question : *Qu'est-ce qu'une loi sociale?* Dans une série de considérations, l'auteur s'attache à démontrer qu'il y a trois sortes de forces : des forces physiques, des forces organiques et des forces psychiques. Or, les phénomènes sociaux sont le produit de forces psychiques. Il y a deux sortes de lois psychiques : les lois psychologiques et les lois sociales. La psychologie étudie les facultés de l'âme dans un individu-type, comme autant de caractères de l'espèce; les sciences sociales étudient les mêmes facultés dans leur action collective, c'est-à-dire comme facultés d'une masse d'hommes (*Massenwirkung*), et elles s'occupent précisément des effets, changements ou modifications qui résultent de l'action commune même. Une loi sociale serait donc : *l'expression de la forme élémentaire de l'action collective de facultés psychiques.* Nous passons les développements philosophiques de l'auteur pour nous rapprocher du passage où il est question d'économie politique.

« Existe-t-il, demande l'auteur, des lois sociales qui indiquent la forme élémentaire constante de l'action collective de facultés psychiques? Le groupe des sciences sociales est, on le sait, encore jeune et incomplet ; de plus d'un côté on leur conteste même tout titre scientifique. L'une de ces sciences a devancé de beaucoup ses sœurs, et la légitimité

de ses prétentions scientifiques a été universellement reconnue. Elle a un fonds de propositions arrêtées qui ne sont pas mises en question par chaque nouvel investigateur; elle ne s'occupe pas seulement de théorie, mais pose des lois, et peut déjà faire un emploi étendu du procédé de la déduction. Il s'agit de l'économie politique. Elle doit, selon moi, dit M. Rümelin, ses grands et rapides succès non-seulement à l'intérêt pratique qui se rattache à l'objet de ses recherches, mais plus encore (*noch mehr*) à l'excellence des procédés suivis. Les fondateurs de la science ont isolé autant que possible l'objet de leur étude ; remontant à un fait psychologique élémentaire, ils l'ont suivi dans toutes ses conséquences. L'économie politique part expressément ou implicitement de ce postulat que l'homme a naturellement une tendance prononcée à se procurer les moyens de satisfaire ses besoins d'une manière aussi abondante, et à aussi peu de frais que possible, et de plus, que la même sorte de biens (1) est désirable à la fois pour beaucoup d'hommes, et que quelques-uns de ces biens leur sont à tous indispensables (par exemple, les aliments). Que le désir de se procurer des biens soit une faculté psychique élémentaire ou une faculté complexe ce point n'a pas besoin d'être approfondi, tant que le fait en lui-même n'est pas contesté. Or, la science, en observant l'action de ce désir dans une société humaine, régulièrement organisée, dans laquelle on ne peut s'emparer par la ruse ou la violence des biens d'autrui, mais où l'on doit acquérir du consentement du possesseur, et en tenant compte de quelques faits empiriques, comme la différence entre les produits spontanés de la nature et ceux qui résultent du travail humain, ou aussi entre les produits limités en quantité et ceux qu'on peut multiplier à volonté; au moyen de ces données élémentaires, la

(1) Les Allemands appellent Güter, biens, ce que les Anglais nomment wealth, les richesses.

science trouve une série de propositions fondamentales sur la valeur, les prix, les salaires, le travail, le capital, la rente du sol, la monnaie, le crédit, et elle en construit un système bien coordonné. Oui, l'économie politique me paraît complétement dans son droit lorsqu'elle donne le nom de lois à ses propositions fondamentales sur le mouvement des prix et des salaires, sur la concurrence et la circulation monétaire, car ces lois répondent complétement à la définition, *en présentant des formes élémentaires constantes de l'action collective de facultés psychiques*. Les propositions sont régulièrement déduites d'un petit nombre de prémisses. »

Les lois économiques ne pouvaient pas avoir de meilleur avocat; mais M. Rümelin n'a édifié que pour démolir, car il continue ainsi :

« Mais cette précision et cette force du développement scientifique reposent sur une abstraction, sur l'isolement intentionnel de l'objet. En fait, même dans la vie économique, l'homme n'est pas mû uniquement par le mobile intéressé, d'autres facultés et tendances psychiques interviennent, il y a les motifs moraux, politiques, religieux. La loi des prix n'existait pas sous le régime de la communauté des biens des premiers chrétiens, et pendant tout le moyen âge on croyait que l'absence de besoins et une pauvreté volontaire étaient une échelle pour monter au ciel (1). A mesure que l'économiste s'éloigne de cette abstraction et cherche à faire entrer dans son système les effets des autres facultés psychiques, il abandonne les avantages particuliers de sa méthode. Il a besoin d'emprunter des propositions à d'autres sciences sociales, et même à des sciences qui n'existent

(1) On le disait, mais on n'y croyait pas, car toutes les classes de la société, même l'Église, faisaient tous les efforts possibles pour accroitre leur fortune.

pas encore. Il en arrive à créer lui-même des propositions; alors il peut être attachant, original, plein d'esprit, mais son système cesse d'être solidement construit, il se détraque et tombe en pièces. »

N'est-ce pas reconnaître que si l'abstraction est un mal, c'est un mal nécessaire ?

La science recherche autant que possible ce qui est permanent, absolu, toujours vrai, mais dans la réalité les phénomènes présentent une combinaison d'éléments permanents et de formes changeantes; partout dans la vie le contingent se mêle à l'absolu. L'empirique prend les faits comme il les rencontre, il les classe d'après les signes extérieurs, et ne les connaît ainsi qu'à demi; l'empirique est l'homme des demi-vérités. L'homme à esprit scientifique, au contraire, éprouve le besoin d'approfondir; il veut connaître la substance, la loi, « la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. » Or, s'il y a réellement deux écoles économiques, l'une de ces écoles est guidée par l'esprit scientifique, l'autre par un empirisme sentimental, très-bien intentionné sans doute, mais impuissant (1). L'école scientifique, recherchant les principes, est obligée de pénétrer intimement son sujet : une fois le principe trouvé, en l'appliquant, elle sait tenir compte des circonstances. L'école empirique se passe de principes, elle y substitue des sentiments, ou plutôt une vague sensibilité qui use fréquemment des mots « idéal » et « éthique, » mais qui ne propose que des progrès à rebours. En effet, sous prétexte de *marcher* avec l'histoire : un économiste — et non des moins célèbres — propose de constituer le sol en propriétés collectives, parce que le sol est possédé en commun dans tous les pays barbares; un autre, toujours sous le prétexte de *marcher* avec

(1) M. Held, l'un des « socialistes de la chaire » les plus distingués refuse d'admettre des lois, il n'attribue à son école que des « tendances ».

l'histoire, nous conseille d'en revenir aux corporations d'arts et métiers; d'autres préconisent chacun sa panacée sociale: tous invoquent l'État.

Nous voici arrivés à la distinction devenue topique entre les deux écoles, du moins celle sur laquelle on insiste le plus dans la pratique : l'une, l'école scientifique, dite aussi l'école libérale, revendique la liberté et lui donne comme sanction la responsabilité; l'autre, l'école empirique, dite aussi école autoritaire, veut que l'État, qui est selon eux le principe moral par excellence, conduise tout, dirige tout, décide de tout. L'utilité de l'intervention fréquente de l'État semble être le seul principe absolu que cette école reconnaisse. Retrouverions-nous là encore, dans le domaine économique, cette éternelle opposition — opposition apparente ou réelle — entre la liberté et l'autorité, la raison et la foi? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans une seconde étude.

Maurice BLOCK.

LE SOPHISTE EST-IL L'ŒUVRE DE PLATON?

Tous les écrits attribués communément à Platon et publiés sous son nom sont-ils vraiment de la main du grand philosophe ? Déjà l'antiquité tenait pour suspects quelques dialogues : le nombre s'en est notablement accru à la suite des patientes investigations de la critique moderne. Mais jusqu'ici il ne s'agissait en général que de compositions d'une importance relative assez médiocre, telle que leur suppression modifiait à peine l'ensemble de la doctrine et en tout cas y laissait subsister ces divergences et ces contradictions, véritable désespoir des interprètes du platonisme.

Mais peu à peu la critique a pris de la hardiesse et elle a osé s'attaquer à ce que l'on regardait comme des postes avancés de la citadelle platonicienne. Le *Parménide*, le premier, a été contesté à Platon (1) et ceux-là mêmes qui ne jugent pas concluants les arguments invoqués dans le débat ne peuvent s'empêcher de les considérer comme sérieux.

Le *Sophiste* ne tomberait-il pas sous le coup d'une condamnation ou tout au moins d'une prévention analogue ? Une lecture attentive m'a conduit à cette conviction et si téméraire que puisse paraître ce dessein, je voudrais du moins essayer de le justifier. Sans m'arrêter aux objections très-légitimes qu'on est en droit de tirer des personnages mis en scène, du caractère singulier de l'introduction, des allures anormales de l'entretien, et plus encore de la méthode qui est ici exposée et pratiquée, sans même constater combien les étranges définitions tour à tour proposées pour le *Sophiste* rappellent peu la véritable pensée de Platon, je vais

(1) Cf. le volume intitulé : *De l'authenticité du Parménide*, Paris, Thorin, 1873.

